



Genève, le 15 octobre 2019  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé et du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse**

**Mercredi 30 octobre 2019, journée intercantonale des proches aidants: de nouvelles mesures pour renforcer le dispositif de soutien à Genève**

Chacun-e peut, à un moment donné, être appelé-e à aider un-e proche parent-e ou ami-e malade, vieillissant-e, en situation de handicap ou en perte d'autonomie. En l'absence de soutien, cette relation d'aide a un impact sur la santé physique et psychique des proches aidant-e-s, leur vie familiale et sociale, leur engagement professionnel ou encore leur parcours de formation. C'est à tout-e-s ces proches aidant-e-s que la journée du 30 octobre est dédiée. Les autorités des cantons de Vaud, de Genève, de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel, du Valais et du Tessin expriment ainsi toute leur reconnaissance, en leur rappelant que des prestations d'aide et de soutien existent pour les accompagner dans leur parcours et leur éviter l'épuisement.

L'action des proches aidants est essentielle dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. Véritables coordinateurs auprès des intervenants professionnels (auxiliaire de vie, aide-ménagère, etc.) et du corps médical, les proches aidants sont des partenaires incontournables du système de soins. Cependant, un tel engagement, qui se déroule souvent dans l'ombre, peut peser sur la vie des proches aidants. Ces questions figurent parmi les thèmes mis en avant cette année par le département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSSES) à l'occasion de la journée genevoise des proches aidants, laquelle sera marquée par ailleurs par le lancement de mesures de soutien.

### Carte d'urgence proches aidants

Dès le 30 octobre, une carte d'urgence proches aidants reconnue par le dispositif feux bleus sera disponible à Genève. Cette carte permettra aux professionnels des services d'urgence (police, incendie, urgences sanitaires) d'identifier une personne qui est secourue, porteuse de la carte, comme étant une personne s'occupant d'un-e proche dépendant-e, vivant à domicile. Grâce à la carte, les professionnels des services d'urgence pourront avertir le plus rapidement possible la personne-relais ou bien le médecin traitant de la personne aidée, ou encore, cas échéant, le service de soins à domicile de personne dépendante afin de prendre la relève auprès de celle-ci durant l'incapacité de la personne titulaire de la carte d'urgence.

### Formation dédiée aux proches aidants

Le 30 octobre sera aussi l'occasion de présenter la formation destinée aux proches

aidants, un cursus mis sur pied par la direction générale de la santé et la Haute école de santé (HEdS) dans le cadre des mesures de soutien pour les proches aidants et qui débutera en janvier 2020. Ce programme de formation, subventionné par l'Etat, se déclinera sous forme de modules à choix de 3 heures et s'accompagnera d'une relève à domicile gratuite pour la personne aidée, ce qui le rend unique en Suisse.

Enfin, le public pourra découvrir une projection audiovisuelle proposée par la HEdS, *Sensibilisation au vécu du proche aidant: une expérience immersive dans une famille du Lignon*, qui met en lumière l'importance du partenariat proches aidants/intervenants.

### Exposition de photos

Le 30 octobre aura lieu également le vernissage de l'exposition de photos *Aidants, aidés – Destins croisés*, avec des textes de Nicole von Kaenel et des prises de vue de Sarah Carp. Cette exposition, proposée par les affaires culturelles des HUG, se tiendra du 30 octobre 2019 au 15 janvier 2020 à l'espace accueil de l'hôpital, HUG Cluse Roseraie.

### Eclairage sur les jeunes proches aidants

Cette année, la journée intercantonale des proches aidants fera aussi une visite à l'école. Afin de sensibiliser le jeune public à la question des proches aidants, la direction générale de la santé du DSES, en partenariat avec l'office de l'enfance et de la jeunesse du DIP, a invité la compagnie théâtrale vaudoise Le Caméléon à jouer dans deux cycles genevois leur nouvelle pièce: *Chargée à 130%*.

Alors qu'est célébré le 30e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, cette pièce donne la parole à une jeune personne proche aidante s'occupant de sa mère, lui permettant d'exprimer les difficultés et les souffrances auxquelles elle fait face du fait de son manque de disponibilité, tant dans son parcours scolaire que vis-à-vis de son cercle d'amis et de ses frères et sœurs. La présentation de cette pièce aux élèves des cycles d'orientation vise à leur permettre de partager et d'échanger sur le ressenti d'un enfant en position de proche aidant et ses besoins.

### Renforcement du dispositif cantonal

D'autres mesures sont actuellement en préparation pour renforcer le dispositif de soutien aux personnes proches aidantes, notamment une plateforme cantonale de relève à domicile réunissant les principaux prestataires genevois, qui facilitera l'accès pour les proches aidants à cette prestation et qui devrait être lancée courant 2020.

De même, le DSES prépare une charte cantonale institutionnelle du proche aidant pour favoriser la reconnaissance effective du statut de la personne proche aidante, pour la soutenir dans ce rôle et pour mieux répondre à ses besoins. Une telle reconnaissance passe en effet par la mise en place d'un cadre institutionnel collaboratif entre la personne proche aidante, les institutions et les professionnels de la santé et du social.

### Ligne proch'info

Le DSES rappelle par ailleurs l'existence d'une ligne téléphonique dédiée (058 317 7000) pour mieux informer et orienter les proches aidants en fonction de leurs

besoins.

### Journée genevoise des proches aidants 2019

Retrouvez le [programme complet](#)

### Plateforme intercantonale des proches aidants

Retrouvez les [actions menées dans les autres cantons](#)



*Pour tout renseignement complémentaire:*

*Mme Sabrina Cavallero, directrice du service du réseau de soins, direction générale de la santé, DSES,  
T. +41 22 546 18 71, [sabrina.cavallero@etat.ge.ch](mailto:sabrina.cavallero@etat.ge.ch)*

*Pour toute question sur la problématique des jeunes proches aidants:*

*Mme May Piaget, directrice de l'information et de la communication, direction générale de l'office de  
l'enfance et de la jeunesse, DIP, T. +41 22 388 55 85, [may.piaget@etat.ge.ch](mailto:may.piaget@etat.ge.ch)*